

Formation en matière de sécurité - SBNP2

Titre(s) visé(s)

? Attestation de «formation en matière de sécurité», selon la norme STCW 2010.

Texte(s) de référence

? Arrêté du 06 mai 2014 relatif à la délivrance des attestations de formation pour le personnel servant à bord des navires à passagers.

? Application immédiate de l'arrêté pour les navires à passagers effectuant des voyages internationaux. Pour les navires de jauge brute égale ou supérieure à 500 U.M.S. effectuant des voyages nationaux, ce texte entrera en vigueur le 1er juillet 2015.

Finalité(s), Objectif(s) de la formation

? Renforcer la sécurité à bord des navires à passagers afin de réduire les facteurs risque humain.

? Par un apport de connaissances théoriques et pratiques, le (la) stagiaire sera capable, à l'issue de la formation, de mieux préparer les passagers à l'utilisation des engins de sauvetage individuels, d'appliquer les procédures d'embarquement, de communiquer de façon plus efficace, notamment en cas d'urgence.

Public(s) concerné(s), conditions d'admission et prérequis

? Tout personnel assurant directement un service aux passagers dans les locaux réservés aux passagers.

? Aucune condition d'admission particulière, ni de prérequis formation.

Conditions de délivrance du titre (diplôme, brevet, certificat...)

? Avoir suivi la formation.

? Avoir atteint la norme de compétence minimale requise (test de connaissance écrit, type QCM).

? Formation non soumise à revalidation.

Durée, modalités, effectifs par session

? **2 heures 30.**

? Formation théorique dispensée en centre et en présentiel. Possibilité en INTRA.

? Salle de cours standard équipée d'un tableau ou paperbord et d'un vidéoprojecteur,

? de 8 à 16 stagiaires (maximum).

Programme de la formation

- ? Moyens et techniques de communication du bord, communication d'urgence.
- ? Les engins de sauvetage individuels et leur utilisation.
- ? Procédures d'embarquements et mesures de sécurité.

Intervenant(s)(es)

- ? Formation animée par des formateurs qualifiés, experts en formations sécurité, survie en mer.

Coût, horaires, dates et sites de formation

- ? Nous consulter.

Financement

- ? Diverses possibilités (Région, Etat, OPCA, FONGECIF, Individuel) selon votre situation ou statut (demandeur-euse d'emploi, salarié(e), indépendant(e) ...)

